



L'Écho Citoyen : Edition spéciale Covid-19

Par ces temps difficiles que nous traversons, j'en appelle à la solidarité de tous nos concitoyens pour unir nos forces et permettre à chacun de se protéger dans les meilleures conditions possibles après le 11 mai. Les règles du déconfinement nous incitent à maintenir une vigilance auprès de nos aînés. Nous pouvons assurer leur protection en continuant à prendre de leurs nouvelles régulièrement.

La Municipalité se mobilise pour vous informer sur les nouvelles dispositions instaurées pour faire face à la crise sanitaire du COVID-19. Cette édition spéciale vous permet de connaître, les actions que la Municipalité met en place pour organiser et vous aider dans votre quotidien. Vous pouvez retrouver toutes les informations à jour sur le site Web de Saussan.

Le Maire, Joël VERA

LES HABITANTS MOBILISÉS - ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ

Dès le début du confinement, s'est constitué un groupe FB d'aidants aux aînés dans notre village. Leurs actions à ce jour s'articulent autour de la livraison de courses alimentaires, traitements et pharmacie, du portage de livres et un contact téléphonique. Toutes les bonnes idées sont les bienvenues. Contacts : J. Lacombe : 0648439094 - S. Villaret : 0787329142 - E. Moreau : 0666960642 - CH. Caucat : 0781796610. On constate aussi que la solidarité entre voisins fonctionne également.

Des initiatives collectives et individuelles ont été mobilisées durant le confinement pour confectionner des masques en tissus réutilisables et **ont été distribués à la population**. La Mairie a répondu favorablement à toutes les demandes qui lui ont été faites pour subvenir à leur fabrication. Au-delà de la possibilité à partir du 11 mai de trouver des masques en pharmacies, grandes surfaces...La mairie devrait aussi en recevoir grâce à une commande mutualisée par la Métropole de Montpellier, mais leur date d'arrivée n'est toujours pas à ce jour confirmée. Nous vous tiendrons informés. **La municipalité remercie tous ces bénévoles pour ces initiatives solidaires.**

Des Saussannais se joignent au mouvement national à 20h et tapent dans leurs mains, voire sur des casseroles, pour remercier et encourager les personnels hospitaliers, en première ligne dans le combat contre la pandémie de Covid-19.

Ne pas jeter sur la voie publique

RÉOUVERTURE DES ÉCOLES - CRECHE - MAM

La Mairie a lancé un sondage et le résultat a permis de définir le nombre d'enfants qui reprendraient l'école et la cantine. La réouverture des écoles est prévue le jeudi 14 mai. Les 11 et 12 reprise pour les enseignants et employés communaux pour la répétition générale afin d'assurer l'organisation des mesures sanitaires.

L'accueil périscolaire ne sera pas maintenu car les agents municipaux seront mobilisés, le matin en accompagnement des enseignants et à partir de 16h30 à la désinfection des locaux pour l'accueil du lendemain. La restauration scolaire sera assurée et les repas seront servis sur des plateaux individuels operculés ainsi que les sets de couverts. Une bouteille d'eau minérale de 50 cl sera à disposition de chaque enfant. Le surcoût qu'engendre ces mesures sera pris en charge à **100% par la municipalité.**

La crèche et la MAM accueillent depuis le 11 mai vos petits. Elles ont été équipées par la Municipalité de gel hydro alcoolique et visières. Pour les inscriptions des enfants se rapprocher de ces structures directement.



© ambermb

FETES NATIONALES ET FESTIVITÉS

Fêtes nationales:

Ce 8 mai : Le maire et un adjoint ont déposé la gerbe du conseil municipal et celle des anciens combattants sur le monument aux morts respectant une minute de silence en mémoire et hommage à nos courageux disparus, morts pour la France. Une cérémonie peu traditionnelle à huis clos.

Festivités :

Selon les annonces du gouvernement, il nous faut éviter les regroupements qui sont autant d'occasions de propagation du virus. C'est pourquoi, tout rassemblement sur l'espace public est interdit.

Ainsi, les manifestations estivales comme le feu de la Saint-Jean, la Fête Locale, le feu d'artifice, le repas républicain et la cérémonie du 14 juillet qui se tiennent dans cette période, ne pourront pas avoir lieu cette année.

CULTURE

Afin de respecter les règles de distance, aucune manifestation culturelle n'est possible cet été sur Saussan. Dans les faits : suppression du concert radio France en l'église, de Total Festum, du Festival Herbes Folles et de toutes les représentations des associations dans la salle des Trobars du centre culturel. Pour l'instant aucune information sur le maintien de « La Métropole fait son cinéma » du mois d'août.

La commission culture travaille à ce jour au programme du dernier trimestre 2020 au cas où les réunions publiques redeviendraient possibles.



CULTURE (suite)

Chapelle des Pénitents

Malgré diverses demandes infructueuses sur ce projet lors de notre premier mandat, nous n'avons jamais baissé les bras pour chercher des financements qui nous permettraient la réhabilitation de la Chapelle des Pénitents sans impacter l'équilibre de notre budget. Cette année, excellente nouvelle, nos demandes ont enfin abouti. Avec une dotation de l'Etat à hauteur de 80% du budget prévu, nous allons pouvoir remettre en état ce lieu patrimonial qui date du 17e siècle. Bien située entre le Centre Culturel et la Maison des Jeunes, cette salle à vocation polyvalente va nous permettre de consolider notre politique de convivialité et de partage entre les habitants au cœur du vieux village.

CENTRE CULTUREL

Fermeture prolongée du centre culturel sur l'ensemble de ses salles jusqu'à nouvel ordre. Tout rassemblement ou réunion à l'intérieur y sont interdits. Des professeurs d'associations ont continué leurs cours via Internet.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque devrait ouvrir ses portes à partir du lundi 25 mai. Une réunion avec la municipalité est prévue pour mettre en place un protocole pour le respect de toutes les mesures recommandées dans le cadre du COVID-19.

TENNIS CLUB SAUSSAN

Les courts de tennis rouvrent le 11 mai. On pourra rejouer à partir de cette date mais en respectant des **règles strictes**, seulement en extérieur et en simple. Pour toute information sur les conditions d'utilisation veuillez contacter le Président du club Monsieur RASPAUD Frédéric. Dans le cas d'un non respect de ces règles la municipalité se réserve le droit de mettre fin à cette reprise.

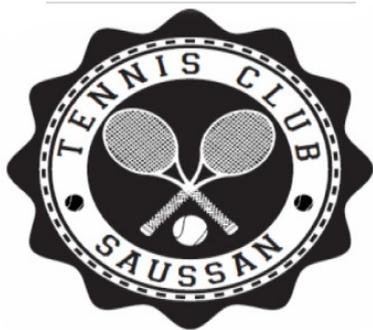
LE MARCHÉ ET LES COMMERCES

Pendant le confinement, l'étal de fruits et légumes tenu par Lydie, nous a livré tous les dimanches matins place de la fontaine les paniers qui ont été commandés par téléphone au **0612852703**.

La fromagère était également là pour prendre vos commandes par tél au **0611802845** et la livraison effectuée aussi le dimanche matin place de la fontaine. Sans oublier les commerçants qui sont restés ouverts et continués à nous faciliter le quotidien.

Nous tenons à les remercier pour leur investissement.

Les commerces seront à nouveau ouverts après le 11 mai et le marché à partir du dimanche 17 mai. Nous devons tous prendre soin de respecter les mesures sanitaires afin d'assurer la protection des professionnels comme celle des clients.



LES JARDINS FAMILIAUX ONT ÉTÉ RÉOUVERTS

Depuis le 09 avril 2020 les jardins familiaux ont pu reprendre une activité dans le cadre des conditions dérogatoires en vigueur. La municipalité a pris cette décision sur la base d'un protocole rédigé en collaboration avec Madame la présidente de l'association et information transmise à la gendarmerie de Saint-Jean-de-Védas.

OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE POUR LE DÉPÔT DES VÉGÉTAUX

La déchèterie de Pignan fait partie des 9 déchèteries dont l'ouverture a été autorisée par le Préfet pendant cette période de confinement. L'accès se fait uniquement pour les déchets verts sur rendez-vous pris sur la plateforme téléphonique mise en place au **0800 88 11 77**. Un opérateur fixera le jour et l'heure du rendez-vous qui devront être strictement respectés. Une fois le rendez-vous pris, l'accès à la déchèterie sera possible sur une plage de **10 minutes**, aux horaires habituels du lundi au samedi, 9h à 12h et de 14h à 19h et fermée le dimanche. L'accès des usagers ne sera autorisé qu'après identification nominative par un agent dès l'entrée. Il est impératif d'avoir une attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case « Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires..... ». Pour vos encombrants, une inscription téléphonique au **0800 88 11 77** est obligatoire, du lundi au vendredi **8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h**.

Contacts utiles

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Mairie : 04 67 47 72 32 (accueil)
Mail : mairie-de-saussan@wanadoo.fr • Service administratif : Du lundi au vendredi de 8H à 12H : 04.28.70.69.33 • C. C. A. S. : Sur rendez-vous au 04.67.47.72.32 Sauf pendant les vacances scolaires. • La poste : Tel: 04.67 47 99 23 • Police municipale : 04.99.64.63.65 ou 06.71.58.43.52 • Bibliothèque : 04 67 47 50 33 • École élémentaire : 04 67 47 77 49 • École maternelle : 04 67 47 78 97 • Cantine : 06 77 17 30 78 • Accueil loisirs enfance : 06 72 23 81 63 • Maison des jeunes : 06 30 69 43 70 | <ul style="list-style-type: none"> • Déchets verts, encombrants :
RDV au 800 88 11 77 • Centre antipoison : 04 91 75 25 25 • Gendarmerie de Saint-Jean-de-Védas : après 19h00 04 67 99 45 70 • Pharmacie de garde : 3237 (0€35/Min) • Plateforme Covid-19 : 0 800 130 000 • Police secours : 17 • Pompiers : 18 • Prévention et protection des enfants en danger : 119 • S.A.M.U : 15 • Services Métropole : 0 800 71 08 60 • Urgences sociales : 115 |
|--|--|

Comme les imprimeries n'ont pas repris leurs activités, il nous est impossible de publier un Echo Citoyen complet.

Publication : Rose-Marie Risso, Conseillère municipale, Chargée de Communication - **Crédit photos** : Mairie de Saussan - **Rédaction** : Mairie de Saussan - **Comité de relecture** : Bernard Grenier, 2ème adjoint, Mylène Houvenaghel, Conseillère Municipale, Rose-Marie Risso, Conseillère municipale, Chargée de Communication, Joël Vera, Maire de Saussan.